

# Fiche de présentation du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

## à destination des acteurs de l'accompagnement ESS en Hauts-de-France

|  |                                  |   |
|--|----------------------------------|---|
| <b>Description du dispositif porté</b> | <b>Bénéficiaires</b>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures employeuses de l'ESS qui souhaitent consolider ou développer leurs activités et emplois.</li> <li>- Le cœur de cible du DLA est les petites et moyennes structures employeuses de l'ESS. Exception : les départements de l'Aisne et la Somme où des structures non-employeuses peuvent bénéficier du DLA. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, les structures non employeuses (si moins de 3 ans) sont orientées vers les opérateurs « ACC'ESS »</li> </ul>  |
|  | <b>Apports aux bénéficiaires</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le DLA est un accompagnement au changement de la structure bénéficiaire.</li> <li>- Le point de départ est un diagnostic de la situation de la structure (dit « partagé » car réalisé par la structure et le.a chargé.e de mission). Ainsi, un accompagnement DLA permet une prise de recul / l'apport d'une vision extérieure à la structure bénéficiaire, un appui et des conseils sur mesure, de rassurer les structures sur leurs décisions et leurs choix.</li> <li>- L'accompagnement peut être individuel ou collectif.</li> <li>- Les thématiques d'accompagnement sont vastes et s'adaptent aux besoins de la structure : RH, gouvernance, économique, financier, stratégique, ...</li> </ul>   |
|  | <b>Etapes du dispositif</b>      | <div style="text-align: center;"> <p><b>Le DLA, mode d'emploi</b><br/>Un accompagnement à la consolidation sur-mesure et gratuit en cinq étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Accueil</b><br/>Détermination de la pertinence d'un accompagnement, orientation vers d'autres alternatives si nécessaire.</li> <li><b>2. Diagnostic partagé</b><br/>Analyse de vos enjeux et de vos besoins.</li> <li><b>3. Construction du parcours</b><br/>Priorisation des axes de développement et choix des intervenant-es à mobiliser, dont :<br/>Cabinets de conseil (Préstations de conseil individuelles et/ou collectives)<br/>Professionnel·les et expert·es sur différents secteurs et thématiques<br/>Titres de réseaux, organismes de formation, autres dispositifs d'accompagnement...<br/>Chargé-e de mission DLA en direct</li> <li><b>4. Mise en œuvre de l'accompagnement</b><br/>À vos côtés pour la coordination des différentes actions.</li> <li><b>5. Suivi</b><br/>Évaluation de l'accompagnement et identification de potentiels nouveaux besoins.</li> </ol> </div> <p>A chaque phase de l'accompagnement des structures bénéficiaires du DLA, les chargé.es de mission sont amené.e.s à travailler en étroite collaboration avec les autres acteur.ice.s de l'accompagnement.</p> <p>Le parcours d'accompagnement peut mobiliser plusieurs typologies d'acteur.ice.s :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des apports internes de la.e chargé.e de mission DLA</li> <li>• D'un.e consultant.e (pris en charge par le DLA)</li> <li>• D'autres acteur.ice.s de l'accompagnement ou de la formation du territoire</li> </ul> <p>Lorsque le diagnostic partagé (incluant le parcours d'accompagnement proposé) est rédigé, il est présenté à un comité d'appui qui peut y apporter des précisions, des compléments afin de s'assurer que ce qui est proposé à la structure bénéficiaire ou au</p> |

|                                 |   |   |
|---------------------------------|---|---|
|                                 |   | collectif accompagné est le plus adapté à son besoin. Si vous souhaitez y participer, prenez contact avec le DLA de votre département   |
|                                 | <b>Moyens de sollicitation du dispositif par les bénéficiaires cibles</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact direct via site régional : <a href="http://www.dla-hdf.org">www.dla-hdf.org</a> (mail, téléphone).</li> <li>- Orientation ou recommandation par les autres réseaux, les financeurs ou autres acteurs de l'écosystème.</li> </ul>  |
|                                 | <b>Compléments</b>  | Un accompagnement DLA s'inscrit dans un temps long et dans une démarche volontaire de la part de la structure.  |
| <b>Fonctionnement du réseau</b> | <b>Structures membres</b>   | Nord Actif (DLA Nord) / Pas-de-Calais Actif (DLA Pas-de-Calais) / BGE Picardie (DLA Oise) / IRIAE HDF (DLA Aisne et DLA Somme) / LMA HDF (DLA Régional)   |
|                                 | <b>Comment le rejoindre ?</b>   | Le statut d'opérateur DLA est attribué par appel à projet de l'Etat en région.  |
|                                 | <b>Organisation des échanges entre membres</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges mails</li> <li>- Temps d'échange collectif entre opérateur DLA (en visio ou présentiel) appelés interDLA.</li> </ul>  |
|                                 | <b>Moyen et types de sollicitation du réseau par d'autres acteurs de l'accompagnement</b> | Par sollicitation directe.  |



**LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**  
HAUTS-DE-FRANCE